EUROPE ACCESSORIES
01170 GEX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/10/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	78		78		78	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 724		3 724	10 426	6 702-	64.28-
Chiffre d'affaires NET	3 802		3 802	10 426	6 624-	63.54-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1	10	9-	88.07-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 803	10 436	6 633-	63.56-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4		4	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 207	4 039	4 168	103.20
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements			3 540-	3 543	7 083-	199.92-
Charges sociales			363-	2 376	2 739-	115.28-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0-	86.67-
Total des Charges d'exploitation (II)			4 308	9 958	5 650-	56.74-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			505-	478	983-	205.60-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2023 12	Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	505-	478	983-	205.60-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	201	16	185	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	201	16	185	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	201-	16-	185-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	461-	5	466-	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	3 803	10 436	6 633-	63.56-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 048	9 979	5 931-	59.43-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	245-	457	703-	153.70-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

EUROPE ACCESSORIES

1036 Rue du Jura

01170 GEX

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/11/2022 au 31/10/2023

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à PARIS
Le

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SE.CO.FRA. SAS
197 Boulevard Voltaire

75011 PARIS
0143483277

EUROPE ACCESSORIES
01170 GEX

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 078		4 078	5 400	1 322-	24.48-
	Autres créances	1 063		1 063	895	168	18.79
	Capital souscrit - appelé. non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	26 301		26 301	44 116	17 814-	40.38-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 336		5 336	58	5 278	NS
	Total III	36 778		36 778	50 468	13 690-	27.13-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	36 778		36 778	50 468	13 690-	27.13-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/10/2023 12	Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	25		25	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		432-	432	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	245-	457	703-	153.70-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	780	1 025	246-	23.96-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	6 473	97	6 375	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 297	6 243	2 946-	47.19-
	Dettes fiscales et sociales	233	6 220	5 987-	96.25-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	25 996	36 883	10 887-	29.52-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	35 998	49 443	13 444-	27.19-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	36 778	50 468	13 690-	27.13-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	35 998	49 443		

SARL EUROPE ACCESSORIES

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
au capital de MILLE (1 000) €uros
1036 Rue du Jura
01170 CESSY

R.C.S. : B 890 618 853 00018

A.P.E. : 4799B

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 27 AVRIL 2024

PROCES VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 27 AVRIL à 15 Heures, les associés de la société EUROPE ACCESSORIES, Société à Responsabilité Limitée au capital de MILLE (1 000) €uros constitué de MILLE (1000) parts sociales de UN (1) €uros chacune, dont le siège social est au 1036 Rue du Jura 01170 CESSY, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ORDINAIRE, sur la convocation qui leur en a été faite par la Gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

Sont présents ou représentés :
- Monsieur Rudolph REIN pour ..... 1000 parts,

Total des parts : MILLE parts de UN €UROS chacune,
soit……...……..……..……. 1000 parts.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Rudolph REIN qui constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales et que l'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence de l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 octobre 2023 ;
- le rapport de gestion ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce (ancien article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966) ;
- le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée.

.../...

Puis il déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que le rapport de la gérance et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés aux associés, en même temps que l'avis de convocation, dans les conditions prévues par la loi et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023 ;
- lecture du Rapport Spécial de la Gérance, en application de l'article L 223-19 du Code du Commerce (ancien article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966) et approbation, s'il y a lieu, des conventions citées en application de ce texte ;
- quitus à la gérance ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Puis il déclare la discussion générale ouverte.

****

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- **PREMIERE RESOLUTION** -

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 octobre 2023, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **DEUXIEME RESOLUTION** -

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit constaté au 31 octobre 2023 de 245 €uros ainsi qu'il suit :

- 245 €uros au débit du compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

…/…

- TROISIEME RESOLUTION -

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion constate qu'au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, il n'est intervenu entre les associés et la société aucune convention de la nature de celles visées par l'article L 223-19 du Code du Commerce (ancien article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

****

La Gérance rappelle, conformément à l'article 47 de la Loi du 12 Juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

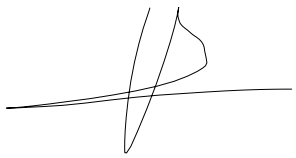

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 36 777.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 801.77 Euros et dégageant un déficit de 245.44- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600
Dettes fiscales et sociales	3
Total	603

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES A PAYER	
- SECOFRA JURIDIQUE	600
COTIS FISC A PAYER	
- SSI A PAYER	3
Total	603

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 336
Total	5 336

EUROPE ACCESSORIES
01170 GEX

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES AVANCE			
- FRAIS DE DEPLACEMENT	71		
- FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES	4 921		
- LOCATION LOGICIELS	344		
Total	5 336		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 13/02/2024
REIN RUDOLPH Gérant

